



11^e RENCONTRE BIENNALE

**La crise actuelle en Europe bouscule en profondeur
les relations industrielles**

**Quelles solutions et quel rôle des acteurs sociaux
pour en sortir**

COMPTE RENDU DES DÉBATS DU SÉMINAIRE DE MADRID

Le 18 septembre 2014

© Lasaire, Paris-Saint-Etienne – *Reproduction autorisée en citant la source*

Avec le soutien de/
With the support of



En partenariat avec/
In partnership with



Comité économique et social européen



confederación sindical
de comisiones obreras



**LA CRISE ACTUELLE EN EUROPE BOUSCULE EN PROFONDEUR
LES RELATIONS INDUSTRIELLES**

**QUELLES SOLUTIONS ET QUEL RÔLE DES ACTEURS SOCIAUX POUR EN
SORTIR**

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	Page 5
ÉVOLUTION DES RELATIONS INDUSTRIELLES DANS LA CRISE ACTUELLE EN ESPAGNE : QUELLES TRANSFORMATIONS EN COURS ?	Page 7
QUELLE IMPLICATION DES ACTEURS SOCIAUX DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ÉCONOMIQUES, SOCIALES, INDUSTRIELLES ET FINANCIÈRES À LA CRISE ACTUELLE AU NIVEAU ESPAGNOL ET EUROPÉEN	Page 14
CONCLUSIONS	Page 22

PRESENTATION

- ❖ **Marcos Peña**, Président du Conseil Économique et Social Espagnol a souligné que nous vivons une crise de la démocratie, une crise de la confiance, et que dans cette crise les acteurs sociaux avaient un rôle important à jouer. Il importe a-t-il dit de mettre en avant une revendication qui certes n'a pas l'image de la modernité : la négociation centralisée.
- ❖ **Jean-Cyril Spinetta**, Président de Lasaire, a caractérisé l'ambition de Lasaire : sortir de la crise par le haut.
- ❖ **Ramón Gorriz**, Secrétaire confédéral d'Action Syndicale des CCOO, Espagne

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Président du Comité économique et social de nous accueillir au siège du CES à l'occasion de la 11^{ième} Biennale de Lasaire, ainsi que toutes les personnes qui nous accompagnent sans oublier les Commissions ouvrières (CC.OO) et l'UGT pour leur participation et l'organisation de cet événement.

Ces journées représentent un cadre important de réflexion sur les solutions pour sortir de la crise et le rôle des interlocuteurs sociaux à cet égard. En effet, cela fait bientôt sept ans que cette crise qui tenaille l'Europe transforme les modèles de croissance, de production et le modèle social qui existent en Europe.

La crise grave que traverse l'Europe transforme le paysage industriel et social. La négociation collective entre interlocuteurs sociaux et le dialogue social s'affaiblissent du fait de la crise économique et sociale et des limites qu'elle pose, et des conséquences des mesures d'austérité prises par les gouvernements dans le cadre de la Troika.

Les actions des gouvernements, la politique du gouvernement espagnol entre autres, vont dans le sens contraire de ce que proposent les syndicats. La succession de réformes structurelles et de restrictions budgétaires imposées sans concertation mettent à mal les piliers fondamentaux sur lesquels reposent les sociétés démocratiques.

La réforme du marché du travail approuvée en Espagne n'a pas donné lieu à une réduction des pertes d'emploi pas plus qu'elle n'a favorisé les contrats à durée indéterminée, ou qu'elle n'a permis d'avancer, par un processus de négociations, à rendre les relations sociales plus flexibles. Nous n'avons pas non plus assisté à des créations d'emplois et à une réduction du travail à temps partiel, mais au contraire à une augmentation du nombre de licenciements.

Les employeurs peuvent d'autant mieux jouer la carte de la destruction de l'emploi que le contrôle judiciaire est de moins en moins exercé et que les autorités administratives ne jouent plus leur rôle. En effet, l'appareil judiciaire a été jusqu'à rejeter des affaires par manque de rigueur administrative.

Le peu d'emplois créés dans le secteur des services est de type saisonnier et temporaire et les emplois qui ont disparu concernent principalement des contrats à durée indéterminée, ce qui signifie qu'on recrute de moins en moins pour des emplois de cette nature et de plus en plus sur la base de temps partiels, conséquence de la totale déréglementation du marché du travail.

Les organisations syndicales opposent aux politiques d'austérité une dimension sociale de l'Europe, reflétée dans un plan de reprise en faveur de la croissance durable et dans un plan d'investissements tel que proposé par la CES qui soit créateur d'emplois, mette fin aux inégalités, éradique la pauvreté et le travail précaire tout en garantissant le respect des droits syndicaux, sociaux et économiques via la négociation collective et le dialogue social.

Selon les syndicats, il s'agit de reconstruire les bases sociales qui ont donné une légitimité et une dimension politique à l'Etat providence, au modèle social européen.

L'objectif consiste à créer un nouveau contrat social et économique, qui comprenne des garanties en matière d'emploi, de salaires, de pension, de protection sociale des chômeurs, d'éducation et de santé publique. Tout cela nécessite de mettre en place des politiques fiscales qui visent une véritable redistribution des richesses, taxent ceux qui possèdent le plus, servent à créer des emplois de qualité et fassent de la concertation sociale l'axe central de la négociation collective et de l'exercice des droits des travailleurs.

Afin d'atteindre cet objectif, il ne fait aucun doute que l'Europe devra procéder à un remaniement démocratique en profondeur, instaurer un nouveau processus constitutionnel et créer des alliances d'envergure entre les interlocuteurs sociaux et d'autres acteurs de la société.

Aux yeux de Commissions ouvrières, sortir de la crise signifie récupérer le terrain d'intervention sociale et les acquis perdus.

Pour toutes ces raisons, je me réjouis de la tenue de cette conférence et espère que les échanges et discussions autour des thèmes qui y seront abordés contribueront à renforcer la dimension sociale de l'Union européenne.

Bon travail.

❖ **Antonio Ferrer**, Secrétaire confédéral de l'UGT (Espagne) a décrit la situation catastrophique qui règne dans le pays : 5,6 millions de chômeurs en même temps que l'on observe une montée du travail saisonnier lié au tourisme durant la dernière période.

Le travail temporaire et le travail à temps partiel entraîne l'augmentation des inégalités, un taux de pauvreté de 20 % (26 % pour les jeunes)

Notre modèle social est mis en cause. Il est remplacé par la gouvernance économique. Il n'y a plus de dialogue social. Les accords signés en 2012 qui pouvait être une référence européenne ont été balayés.

L'Europe va de pire en pire, elle nous a conduit à la déflation, l'augmentation du chômage et de la pauvreté.

Il faut espérer que le plan d'investissement européen proposé par Junker va permettre de réorienter la politique européenne.

❖ **Roger Briesch**, Délégué Europe, Lasaire, France

Cette XI^{ème} Biennale s'inscrit dans le cycle des rencontres de Lasaire « Europe-Travail-Emploi » et poursuit le travail engagé lors de la X^{ème} Biennale 2011/2012 qui portait sur Le rôle des acteurs sociaux pour sortir de la crise.

L'accent avait été mis, outre la relance nécessaire d'une politique industrielle dans nos pays et au niveau Européen, sur la priorité à accorder au renforcement du rôle des acteurs sociaux, tant dans le domaine de l'analyse économique que des propositions qu'ils seraient appelés à formuler.

Le renforcement indispensable d'une intégration Européenne plus avancées et plus appropriées, pour atteindre nos objectifs, avait été souligné.

Cette XI^{ème} Biennale, se veut être dans la continuité des travaux engagés précédemment et vise donc à mieux cerner au niveau Européen la réalité des transformations en cours dans les relations industrielles, dégager les voies d'une intégration sociale et d'une plus grande solidarité.

Elle s'est fixé pour objectif d'organiser une réflexion avec les acteurs sociaux européens, patronaux syndicaux et organisation de la SCO, aussi bien au niveau national que supranational, sur leurs pratiques, leur rôle et les modalités de leurs interventions sur les questions économiques et sociales stratégiques pour l'avenir de l'Europe dans le contexte de mondialisation.

Echanger et mesurer comparativement les résultats des actions engagées par les partenaires sociaux et institutions représentatives de la SCO pour trouver des solutions alternatives qui ouvrent la voie à de réels progrès et ainsi restaurer la confiance des salariés et des citoyens dans le processus de l'intégration Européenne, sans lequel les chances de réussir seront minces.

Dans cet esprit, cette onzième édition des cycles des biennales Lasaire « Europe-Travail-Emplois » a pour thème : « La crise actuelle en Europe bouscule en profondeur les relations industrielles : quelles conséquences et quel rôle des acteurs sociaux pour en sortir ».

Elle se décline en 3 questions :

1. Evolution des relations industrielles dans les pays Européens.
2. Vers quel mode d'organisation du travail et de management faut-il se diriger dans l'entreprise ? Vers quelle participation des travailleurs aux organismes de direction et de négociations collectives pour une efficacité économique et sociale renforcée ?
3. Quelle implication des acteurs sociaux dans la recherche de solutions alternatives aux politiques d'austérité impulsées par la Troïka (FMI-BCE- CONSEIL EUROPEEN)

Ces 3 sujets ont été et sont mis en débat dans les séminaires préparatoires à la conférence de Paris :

- un premier séminaire a été organisé avec le CES de Grèce à Athènes le 29 novembre 2013,
- une rencontre des acteurs sociaux s'est tenue à Bruxelles le 23/1/14,
- un deuxième séminaire s'est tenu à Rome les 19 et 20 juin 2014.

Nous allons aujourd'hui aborder le troisième et dernier séminaire portant plus particulièrement sur les thèmes 1 et 3, avant la rencontre conclusive des 27 et 28 novembre à Paris.

Dans ce séminaire de Madrid nous allons prioritairement aborder les points 1 et 3, qu'il convient de situer dans le contexte actuel d'après élections européennes et les résultats inquiétants de celle-ci ; de la persistance de la crise ; la mise en place de la nouvelle Commission et la volonté d'agir affichée.

Dans ce sens, Il est évident que nos travaux doivent se situer dans le cadre Européen sans lequel, j'en suis comme vous convaincus, rien ne sera possible.

Nous devons impérativement intégrer les évolutions et changements intervenus et à venir, tenant compte du dangereux désamour exprimés lors des dernières élections Européennes, conséquences des politiques menées par la troïka, de la quasi soumission de la commission au dictat des Etats, prendre en compte la volonté affirmée d'un changement de cap et de fonctionnement des institutions, par le nouveau président de la commission, Jean-Claude Juncker, dont il faut souligner qu'il est indirectement issu des urnes et astreint à gouverner avec une majorité de coalition.

En effet, pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés il faut d'abord que l'Union se consolide, aujourd'hui, l'union à 28 montre ses limites, certains pays et non des moindres, oeuvrent avec détermination pour limiter les prérogatives de l'union à une simple gestion du marché, s'opposent farouchement à ceux qui souhaitent bâtir de nouvelles politiques communes, de nouvelles solidarités.

Or nous avons de manière urgente besoin de plus d'Europe pour peser au niveau international, construire des politiques économiques et sociales dynamiques, apporter des réponses aux attentes des citoyens.

Il n'y a pas de progrès social à attendre sans engagements et politiques communes.

L'espace de réalisation, de concrétisation de politiques communes plus intégrées existe ; la zone euro nous permettra de progresser, nécessite une mise à plat du fonctionnement institutionnel, tant en ce qui concerne ce qu'on appelle la Grande Europe et plus particulièrement les politiques à mener dans la zone euro.

Le débat est engagé il faut y prendre part, être proactif, formuler des propositions, agir pour qu'ils soient pris en compte, donner aux citoyens des raisons d'espérer.

<p style="text-align: center;">EVOLUTION DES RELATIONS INDUSTRIELLES DANS LA CRISE ACTUELLE EN ESPAGNE QUELLES TRANSFORMATIONS EN COURS</p>
--

❖ **Almudena Asenjo**, Directrice de la Fondation Largo Caballero (Espagne) souhaite la bienvenue aux participants et présente les différents intervenants de cette session

Nous allons débattre de comment ont évolué les relations sociales en Espagne dans un contexte de crise qui dure déjà plus de cinq ans. Une crise qui a commencé comme financière mais qui est devenue une crise économique, sociale et politique sans précédent.

Les gouvernements de droite comme de gauche ont mis en place des réformes qui ont affecté l'ensemble des droits, libertés et garanties en tant que citoyens. Tout cela n'a rien fait d'autre que de porter atteinte aux institutions et droit du travail, formant un cadre réglementaire plus défavorable aux travailleurs et leurs représentants.

La plupart des réformes ont abouti à de grands pas en arrière dans l'octroi de droits de travailleurs un pouvoir discrétionnaire aux employeurs pour changer les droits fondamentaux étant couverts par la négociation collective comme cela a été le cas avec la réforme du travail lancé en 2012, ce qui dérégule les relations de travail et compromet l'efficacité de l'activité syndicale.

Mais le pire de tout est que la plupart de ces mesures se sont avérées inefficaces. La plupart des indicateurs socio-économiques ont empiré.

Aujourd'hui, nous avons plus de dettes, plus de chômage, plus de pauvreté, plus inégalité et davantage de destruction d'emplois. Et quand il est créé un emploi c'est un emploi saisonnier et précaire.

La crise a affecté les relations de travail, les conditions de travail, la vie des travailleurs et l'une des valeurs centrale des trente-cinq dernières années, le dialogue avec les partenaires sociaux, composante de la démocratie en Espagne et mécanisme efficace de résolution des conflits.

❖ **Rodolfo Benito Valenciano**, Secrétaire confédéral de l'éducation et Président de la Fondation I^o de Mayo, Espagne

Nous sommes dans un changement de modèle social. La crise n'est qu'un prétexte pour mettre à bas toutes nos règles sociales, désarticuler le marché du travail, réduire les conventions collectives sectorielles, limiter le pouvoir de négociation des syndicats, développer l'unilatéralisme gouvernemental.

Nous sommes proches d'une 3^{ème} récession économique. Seul l'emploi précaire et le temps partiel progressent en substitution à l'emploi stable à plein temps (24 % des emplois aujourd'hui), les inégalités se renforcent, c'est un changement de modèle social qui est en cours.

Il est nécessaire de proposer des initiatives au niveau européen avec le mouvement syndical européen pour en finir avec la politique d'austérité, parler de redistribution et développer la démocratie économique et sociale.

❖ **Antonio Ferrer**, Secrétaire d'Action Syndicale de l'UGT, Espagne

On assiste en Espagne au développement des faux indépendants au détriment de l'emploi salarié.

Moins de 45 % des chômeurs sont indemnisés. Le gouvernement économise sur les prestations chômage (6 Milliards sur 3 ans).

Les dérogations aux conventions collectives se développent notamment dans les entreprises (300 000 salariés cette année). Les accords d'entreprises permettent de se dégager des conventions collectives de branches.

Le salaire minimum a baissé de 5%. La dette est passée de 38% du PIB à 88%.

❖ **José Carlos Díez**, Secrétaire d'Action Syndicale de l'UGT, Espagne

D'accord avec Antonio Ferrer, la sortie de crise sera européenne ou ne sera pas. Il faut un accord pour une politique commune européenne.

La croissance reprend aux USA : leur politique bancaire de soutien au marché a permis la baisse du déficit de 10% à 3%.

Ils explorent de nouvelles voies : la production industrielle progresse. C'est le résultat de leur politique monétaire et fiscale ultra expansive (700 milliards de dollars investis) et d'un plan d'assainissement du système bancaire. Ils ont encore beaucoup de problèmes (pauvreté) mais ils sont en reprise.

Les chinois ont un problème de changement de modèle mais autogèrent leur problème depuis 35 ans et ils s'en sortent.

Le Brésil est face à une crise forte qui freine toute l'Amérique du sud.

L'Argentine est un désastre : 30% d'inflation.

En Europe, l'Euro-groupe ne fait rien.

Je ne comprends pas la politique de la France

Draghi pour la BCE est sur la bonne voie mais il doit être soutenu.

Il faut changer de politique de l'Union Européenne et se concentrer sur la baisse du taux de chômage. Or la banque européenne se concentre sur la baisse du taux d'inflation alors que la FED s'est concentrée sur la hausse du chômage. Il faut faire pareil.

En Espagne il faudra 20 ans pour récupérer le niveau d'emploi de 2007. Il faut augmenter les salaires, améliorer l'employabilité des salariés. 30 % des PME ne pourront pas payer leur dette aux banques.

❖ **Joël Decaillon**, Vice-Président Exécutif de Lasaire, France

Nous assistons à un affaiblissement général des relations industrielles dans le monde. En Grèce.

C'est purement et simplement leur destruction.

Dans les jugements de la cour européenne de justice c'est la représentation collective ou la négociation collective qui sont menacées (notamment le dernier jugement autrichien). Les débats sur les arrêts Laval, Viking ont quasiment paralysé l'activité de la CES depuis 10 ans. Les nouveaux paradigmes sociaux et syndicaux qui posent la question du niveau et du contenu des négociations de façon différenciée nous obligent à reconstruire un autre système de relations sociales en Europe.

Le syndicalisme n'est pas seulement en difficulté en Europe.

Avec la mondialisation, le nombre de salariés progresse de façon exponentielle mais le syndicalisme ne progresse pas dans le monde, ni dans les pays émergents : 3,8 milliards de salariés dans le monde et 160 millions de syndiqués, ça n'a pas progressé. Le droit social et le droit syndical n'ont pas vraiment progressé dans le monde.

Autre question : quel marché du travail en Europe ? Y-a-t-il un marché du travail européen où celui-ci ne reste-t-il pas essentiellement national et différencié suivant les pays. L'organisation du marché du travail en Europe ne peut pas avoir une réponse unique.

Quelle place pour les négociations sociales dans une gouvernance économique ? Actuellement on a des systèmes de relations sociales étatiques qui sont plus de la concertation que de la négociation.

Les Etats poussent à la décentralisation de la négociation vers l'entreprise.

Mais l'entreprise n'est pas un concept juridique bien défini.

Au niveau des entreprises c'est l'absence de normes juridiques qui prévaut et au niveau international les accords multinationaux restent très peu nombreux (10 par an).

C'est la dualisation de la protection sociale des salariés qui s'installe avec d'un côté les travailleurs pauvres, non couverts par des accords collectifs mais seulement par la législation des Etats sans aucune négociation dans les TPE et les services et sans syndicats, et de l'autre les travailleurs protégés dans de grandes entreprises industrielles où des négociations existent qui dépendent de l'existence ou non des syndicats et de leur forces.

Il faut revoir la négociation de branche.

Les travailleurs pauvres échappent de plus en plus à la négociation collective. C'est exactement ce qui se passe aux USA, en Australie, en Nouvelle Zélande et en Grande Bretagne. En Suède il n'y a plus que 60% des travailleurs couverts par des conventions collectives (- 10%).

La décentralisation des négociations collectives pose de façon nouvelle les relations aux territoires pour des entreprises qui fonctionnent en réseaux. On a besoin de revoir les lieux de négociations. La territorialité devient un élément important.

Pour faire face à cette situation il nous faut changer de modèle de négociations collectives : l'instauration de négociations territoriales est l'élément d'avenir.

C'est d'autant plus nécessaire que des enjeux de société majeurs sont posés et ne peuvent être réglés à l'entreprise: je pense aux enjeux de sécurité alimentaire, de santé et bien sûr d'environnement et de transition énergétique. Ce sont des enjeux mondiaux et territoriaux.

L'exemple de Google et Amazon au travers la mise en place des normes DATA Center posent la question sur la maîtrise de l'information qui sous-entend la maîtrise de la production et de la distribution, mais aussi du diagnostic et de l'anticipation.

Le traité transatlantique risque de supprimer les normes sociales européennes et nationales. Cela pose un problème majeur de démocratie.

Il nous faut trouver une réponse sociale et syndicale qui ne raisonne pas en circuit fermé. Le niveau entreprise ne permet pas de résoudre ce problème. Il faut débattre du niveau où doivent se développer les négociations et ne pas se laisser enfermer sur l'entreprise. Notion dont les contours sont aujourd'hui très vagues.

❖ **Raffaele Minelli**, Responsable de la Recherche de l'Association Bruno Trentin ISF-IRES, Italie

La situation en Italie ressemble à celle de l'Espagne. En 2014 (depuis 2007) le PIB a diminué de 9 %, la production de 23 %, la consommation de 8 %, la construction de 40 %, la pauvreté a augmenté de 12%.

Le taux de chômage est passé de 6 % à 12 %, durée 2ans, 40 % pour les jeunes de moins de 25 ans, explosion du travail à temps partiel. Le coût du travail (28,1 €) est plus faible qu'ailleurs.

Le travail indépendant est très fort (beaucoup de faux indépendants). Cela a une profonde répercussion sur la représentation syndicale : seulement 41 % des travailleurs sont couverts par une convention nationale.

Il y a réduction des négociations collectives.

Les syndicats italiens ont donné des réponses mais elles sont essentiellement défensives.

Il y a primauté de la convention nationale sur les autres niveaux de négociations.

Les négociations d'entreprise doivent être soumises au vote des travailleurs.

L'actuel gouvernement continu à ne vouloir aucun contact avec les syndicats.

❖ **Juan Mendoza**, Vice-Président du Groupe II du CESE, Belgique

On assiste à une offensive idéologique et anti démocratique dans toute l'Europe : 27 Millions de chômeurs dont 10 de moins de 25 ans. C'est aussi la destruction du tissu industriel, la montée de la xénophobie et des sentiments anti européens.

On va supprimer le conseil de la jeunesse en Espagne, créé il y a 30 ans.

La précarité se développe dans toutes les sphères de la société : jeunes, retraités.

La solidarité entre génération est cassée.

Les réponses syndicales sont difficiles à élaborer : le salariat s'est éclaté, les services dominent l'industrie, l'organisation du travail a profondément évolué. Mais la lutte de classe existe toujours !

❖ **José Augusto Oliveira**, CGTP-IN, Portugal

Plus de quatre années se sont écoulées depuis l'imposition de ce que l'on a appelé les plans d'austérité et, au Portugal, nous sommes confrontés à la plus grave situation sur le plan économique et social depuis l'avènement de la démocratie, avec une récession économique prolongée et l'accentuation de l'appauvrissement et de l'exploitation de la population, la dégradation des salaires et des pensions et une aggravation brutale des inégalités.

Nous enregistrons une destruction d'emplois sans précédent, un chômage élevé, une précarité accrue de l'emploi, une dette publique qui est devenue impayable, une attaque en règle contre les droits constitutionnels, les libertés et les garanties et un recours à l'émigration massive – que l'on ne peut comparer qu'aux niveaux des dernières décennies de la dictature fasciste.

Il est clair aujourd'hui que la soi-disant "fin du programme de la troïka" de juin dernier, n'a pas signifié la fin de l'interférence étrangère au Portugal ou la fin des politiques qui ont économiquement et socialement coulé notre pays.

La poursuite de la privatisation d'entreprises publiques et les récentes mesures antisyndicales et antisociales contenues dans le nouveau train de mesures qui vient d'être adopté avec de nouvelles attaques contre la négociation collective visant à la démanteler sont autant d'exemples de politiques qui mettent l'accent sur la violation de la Constitution de la République portugaise.

Du fait de cette offensive majeure, la CGTP-IN a déposé une plainte devant l'Organisation internationale du travail pour violation de la Convention n. ° 98, sur le droit de l'organisation et de la négociation collective, de la Convention n° 151, sur la protection du droit d'organisation et des conditions de travail dans l'administration publique et de la Convention n° 87, sur la liberté des syndicats et la protection des droits syndicaux.

Voici quelques-unes des conséquences du mémorandum de la Troïka et des politiques gouvernementales :

- destruction de 469.000 emplois et hausse de 83% du chômage avec une majorité de plus d'1.3 millions de chômeurs qui ne perçoivent aucune allocation de chômage;
- perte de plus de 11% du pouvoir d'achat des travailleurs et des pensionnés,
- absence de mise en œuvre de la convention conclue lors du Conseil du Dialogue social en janvier 2011,
- augmentation des impôts sur le travail de plus de 36%, dans un contexte dans lequel les impôts des sociétés et sur le capital ne représentent que 0.01% de tous les impôts sur le revenu,
- émigration massive (350.000 personnes depuis le début du programme de la troïka). En plus de conséquences personnelles, cet exode représente une perte de travailleurs qualifiés ayant des qualifications académiques élevées. D'après les statistiques officielles, les jeunes de moins de 30 ans représentent 50 % de ce total.
- une chute de la richesse produite, sans précédent au cours de ces 60 dernières années, avec trois années de récessions qui ont entraîné une réduction de plus de 5.7% du PIB.
- une hausse violente de la dette et de son taux d'intérêt, plus élevée que le budget du Service de Santé national, qui indique l'ampleur de ce pillage organisé, avec plus de 35 milliards d'Euros de la dette qui vont à la troïka (CE, BCE et FMI), contrastant avec nos fonds européens ((25 milliards pour la période 2014 à 2020).

Comment peut-on qualifier cela d'aide alors que cela ne fait qu'aggraver l'appauvrissement et que cela mine et humilie notre souveraineté nationale ?

Quel genre d'aide est-ce, qui ne nous permet pas de créer de la richesse et de produire pour développer le pays et rembourser cette dette ?

Quel genre d'aide est-ce, qui fait de la vie des retraités et des personnes âgées un enfer, qui leur vole leur pension et qui ne leur permet pas de payer leurs médicaments qui sont indispensables à leur survie ?

Quel genre d'aide est-ce, qui pousse les étudiants à quitter l'université parce que leurs parents n'arrivent plus à payer leurs études ?

Quel genre d'aide est-ce, qui nous détruit à force de sacrifices alors que les banquiers ont accès aux prêts de la BCE à un taux de 0.25%, pour ensuite prêter cet argent à l'Etat à un taux de 5 ou 6% ?

Ce n'est pas une aide, ce n'est en fait rien d'autre qu'un prêt à tempérament !

Mais nous affirmons qu'il existe des alternatives aux politiques actuelles et au désastre économique et social qui ruine notre pays :

- affirmer et défendre nos acquis et droits sociaux, parmi lesquels,
- le droit à la concertation collective, à l'emploi et à des emplois assortis de droits,
- une juste redistribution de la richesse, avec une hausse des salaires et du salaire minimum national et des pensions, un retour aux montants antérieurs des salaires et pensions avant les réductions illégitimes,
- une nouvelle politique fiscale qui allège la pression sur les revenus du travail et les pensions et augmente les taxes sur le capital,
- le rejet de la législation négative sur l'emploi qui aggrave l'exploitation des travailleurs,
- la défense et l'amélioration des services publics, notamment le Service national de la Santé, la sécurité sociale publique, solidaire et universelle, l'enseignement public, de qualité et inclusif,
- la garantie des allocations de chômage et de l'aide sociale pour ceux qui sont dans le besoin,

- l'encouragement de la production nationale pour créer de la richesse et de l'emploi, afin de réduire la dette et les importations.

A présent qu'approchent les prochaines élections parlementaires, la CGTP-IN considère que l'un des critères fondamentaux en vue d'évaluer les positions de chacun des partis politiques en ce qui concerne la protection des travailleurs et la réaction aux problèmes du pays sera de savoir s'ils proposeront des mesures en vue d'inverser ces politiques d'exploitation et d'appauvrissement, en ce compris sur les salaires, le droit du travail, les pensions et les allocations sociales et d'assurer la défense des services publics, ainsi que des mesures en vue du contrôle public de secteurs économiques stratégiques et de la défense de la souveraineté nationale.

En conclusion, au Portugal, nous continuerons à intensifier la contestation dans la rue et sur les lieux de travail pour en faire un facteur majeur en vue de rompre avec la voie actuelle du déclin économique et de la régression sociale qui nous est imposée :

La CGTP-IN est favorable à une politique souveraine qui garantisse la renégociation de la dette dans ses échéances, ses taux d'intérêts et ses montants et qui rejette le pacte fiscal, comme conditions essentielles au développement de notre pays. (Il est important de rappeler que l'Allemagne n'a fini de payer sa dette extérieure liée à la Première guerre mondiale qu'en 2010, soit 92 ans plus tard.

A ceux qui nous disent que cette rupture et ce revirement que nous proposons pour notre avenir est utopique, nous leur rappelons simplement que :

La Révolution du 25 avril a eu lieu voici 40 ans au Portugal parce que durant la longue nuit fasciste, il y a toujours eu des gens qui n'ont jamais abandonné le combat.

Ceux qui croyaient qu'un changement était possible et que l'inévitable pouvait être surmonté. Ces constructeurs du Portugal d'avril nous ont montré comment on peut transformer l'utopie en un rêve, un rêve en un projet et un projet en actes.

C'est pourquoi nous disons qu'il est nécessaire et possible de provoquer une rupture avec ces politiques de la droite de régression sociale et de la civilisation !

Le Portugal a besoin d'une politique et d'un gouvernement qui garantisse la croissance et le développement économique, qui stimule la production intérieure et qui crée plus d'emplois de meilleure qualité et qui encourage une juste redistribution de la richesse.

Une politique et un gouvernement qui récupèrent les valeurs de la Révolution d'avril 1974, tout comme la Constitution du Portugal, qui n'est pas neutre ! Elle est du côté des travailleurs et du peuple!

DÉBAT

Un directeur de recherche de la fondation I^{er} mai a souligné que la baisse des taux d'intérêts aux USA avait servi à financer les services publics et l'emploi.

Il a ajouté que la baisse des dépenses publiques n'avait pas été redistribuée vers les plus pauvres, mais vers les plus riches.

❖ **Antonio Laredo**, Economiste à l'UGT, Espagne

Il a été frappé par l'intervention de José Augusto Oliveira. LA réalité qu'il a décrite pour le Portugal est identique à ce qui se passe en Espagne. Par ailleurs, il faut se poser la question de la position du patronat. A-t-elle évolué récemment ? Que doivent faire les syndicats pour retrouver la voie de la négociation d'accords.

❖ **Rodolfo Benito Valenciano** exprime son accord avec qui vient d'être dit. On ne parle pas assez du rôle du patronat.

❖ **André Gauron**, Economiste à Lasaire, France

L'union Européenne a été conçue dans un espace non ouvert à l'est. Après la chute du mur de Berlin l'Allemagne a basculé à l'Est. Elle a réorganisé sa chaîne de valeur à l'Est. Il lui fallait gérer son taux de parité avec des pays qui n'étaient pas dans la zone euro. Il nous faut aujourd'hui avoir une vision européenne qui appréhende l'ensemble de l'Union européenne et ne pas se refermer sur la Zone euro.

L'organisation patronale pousse à une déstructuration du marché du travail européen et il n'y a pas en face une politique européenne de l'emploi, pas d'objectifs de construction d'un marché européen de l'emploi. En fait la réforme structurelle demandée par l'UE c'est un marché du travail qui remet en cause la protection sociale et les garanties d'un emploi stable. Ils savent que les problèmes de dettes se régleront (les taux de crédit au plus bas aujourd'hui) mais qu'il faut en profiter pour déréglementer le marché du travail.

❖ **Anne-Marie Grozelier**, Secrétaire générale de Lasaire, France

Tout ce qui s'est dit ce matin fait écho à ce qu'on a pu entendre lors de nos précédents séminaires à Athènes et à Rome. On a l'illustration du fait que les pays de l'Union européenne sont soumis, les uns après les autres, à une expérimentation d'un genre particulier, le passage à l'ultra libéralisme, c'est à dire à l'effacement des acquis sociaux et des modèles sociaux qui existaient auparavant.

On l'a vu très fortement en Grèce où c'est tout le système de dialogue social qui a été éradiqué. On le voit aussi au Portugal. On voit les tentatives en Espagne. Il est clair que tous ces plans de rigueur, ces mesures d'austérité n'ont aucun effet sur la situation de crise à laquelle ils sont censés répondre. On est dans l'idéologie. L'objectif est bien, au final, de déréguler les marchés du travail et de démanteler les systèmes de protection sociale.

Dans cette 11^{ème} biennale de Lasaire, nous revenons sur la question centrale : comment renforcer la capacité d'influence des acteurs sociaux pour modifier la situation. Car face à la crise qui se prolonge, seuls les acteurs sociaux sont en mesure d'apporter des solutions innovantes. Ainsi, comme l'expliquaient nos amis belges, les organisations syndicales sont en Belgique aujourd'hui les seules structures crédibles dans l'appareil politico-social du pays.

Alors que les acteurs sociaux ont une responsabilité très forte dans la recherche de solutions alternatives, réelles et crédibles, la Commission n'a cessé d'affaiblir le dialogue social et de mettre en place des structures non démocratiques. On a vu que la Troïka n'a aucune existence légale. Aucun texte européen ne donne un quelconque pouvoir à cette structure pour imposer des réformes aux pays. On est dans le hors démocratie et la question importante pour les acteurs sociaux c'est de reprendre la main.

Mais, deuxième problème, évoqué ce matin, quand on parle de dialogue social, il faut être deux, un partenaire syndical mais aussi un partenaire patronal et, ce dernier n'est plus, aujourd'hui, disposé à jouer le jeu. C'est là une évolution que l'on peut mesurer en revenant sur l'histoire des biennales. Dans les premières, le partenaire patronal était très présent et très impliqué. Des patronats de différents pays, de Belgique, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne...ont participé très activement aux débats. Les temps ont changé et aujourd'hui il est très difficile d'avoir la participation de BusinessEurope à nos discussions. On sait, par ailleurs, qu'il y a un débat au sein du patronat. Nous avons eu l'occasion d'entendre des représentants patronaux qui croyaient au dialogue social, à la négociation, au rôle de la négociation dans la société, à la nécessité d'organiser des régulations. En Grèce, nous avons entendu la revendication exprimée fortement par un certain patronat qui souhaitait pouvoir continuer à négocier des conventions collectives.

Il nous faut poursuivre la discussion sur la question des institutions, sur les moyens de faire fonctionner la démocratie avec les acteurs sociaux. En bref, placer le débat dans le champ politique.

QUELLE IMPLICATION DES ACTEURS SOCIAUX DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ECONOMIQUES, SOCIALES, INDUSTRIELLES ET FINANCIÈRES À LA CRISE ACTUELLE AU NIVEAU ESPAGNOL ET EUROPÉEN

- ❖ **Ramón Baeza**, Directeur général de la Fondation 1^o de Mayo (Espagne) présente le thème de la 2^e partie du séminaire qui va maintenant aborder l'implication des acteurs sociaux dans la recherche de solution à la crise
- ❖ **Ronald Janssen**, Conseiller économique de la CES, Belgique

Ce qu'on a entendu ce matin était particulièrement déprimant et nous conduit à nous interroger sur les raisons pour lesquelles les élites européennes qui nous gouvernent ont fait le choix d'affaiblir le dialogue social et, pour ce faire, d'affaiblir les syndicats. La réponse est simple : les responsables politiques, s'étant privés de la possibilité de procéder à des dévaluations monétaires, ont pris l'option de dévaluer les salaires. Pour y parvenir il fallait appauvrir le dialogue social et donc affaiblir les syndicats.

Ces politiques ont eu pour effet de conduire à la récession et à la déflation. En Grèce, au Portugal, en Espagne, ils ont réussi à éliminer le déficit extérieur au prix des terribles reculs sociaux qui ont été évoqués. Maintenant, c'est la France et l'Italie qui sont dans la ligne de mire. Que se passera-t-il si ces deux pays ne résistent pas ?

La CES a fait une proposition claire et précise pour sortir de la crise : un plan pour financer des investissements dans des projets industriels respectueux de l'environnement et des investissements sociaux sur la base de 2% du PIB européen annuel pendant 10 ans. Un plan qui entrainerait la création de millions d'emplois. Mais pour cela il faut arriver à mobiliser le dialogue social européen. Le futur Président de la Commission, M. Junkheer, a de son côté, proposé un plan de relance au niveau européen, de 300 milliards, certes plus modeste mais qui a le mérite d'exister. Il a aussi évoqué la nécessité d'un salaire minimum dans tous les pays.

Il y a donc des opportunités pour la CES de faire avancer la recherche de solution et l'espoir que la Commission réalise enfin qu'elle est allée trop loin et qu'il faut changer de cap.

- ❖ **Jordi Garcia Viña**, Directeur des Relations industrielles de l'organisation des employeurs espagnols (CEOE), Espagne

Le dialogue social européen a beaucoup évolué depuis sa création durant la période où la Commission était présidée par Jacques Delors.

Aujourd'hui, l'Europe connaît une crise des valeurs. Les citoyens de l'Union européenne n'ont plus la foi. Il y a une perte de confiance et on ne peut pas demander aux jeunes de croire encore dans le modèle européen. Il est effectivement urgent de mettre en avant des solutions économiques qui permettent à l'Union européenne de sortir du marasme actuel. Nous devons aussi nous interroger sur le rôle qui doit être celui de l'Etat dans cette recherche de solutions.

- ❖ **Jacques Freyssinet**, Expert à Lasaire, France

Aujourd'hui un constat s'impose : tant au niveau de l'Union européenne que dans la très grande majorité des Etats membres, les institutions du dialogue social¹ continuent de fonctionner. Ronald Janssen vient de présenter la déclaration des partenaires sociaux européens du 24 octobre 2013 sur leur implication dans la gouvernance économique européenne. En France, des conférences sociales tripartites se tiennent chaque année depuis 2012. Elles fixent des orientations et un agenda aussi bien pour les mesures de politique publique que pour les thèmes qui relèvent de la négociation collective. En Espagne, le gouvernement et les organisations patronales et syndicales ont signé le 29 juillet 2014 un « Acuerdo de propuestas para la negociación tripartita para fortalecer el crecimiento económico y el empleo ».

À la lumière de l'expérience de la crise économique, une question se pose. Dans quelle mesure sommes-nous seulement en présence de la poursuite par inertie de rites institutionnels qui ne peuvent produire, dans le contexte actuel, que des déclarations d'intentions sans engagements concrets des acteurs ? Dans quelle mesure, au contraire,

¹ Nous entendons le dialogue social selon la définition large qu'en donne l'OIT (Organisation internationale du travail) : toutes formes de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des questions d'intérêt commun liées à la politique économique et sociale.

existe-t-il toujours entre les acteurs une volonté de confronter leurs priorités pour construire des compromis qui les engagent ?

Des contrastes :

Depuis 2008, l'évolution du dialogue social ne présente pas un panorama homogène. Dans le temps, il existe un fort contraste entre deux périodes. La fin de l'année 2008 et la première partie de 2009 ont constitué un moment de revitalisation du dialogue social tripartite au moyen d'accords explicites ou de concertations approfondies. À partir de 2010, au contraire, la tendance dominante est au recul du dialogue social qui laisse souvent place à des stratégies unilatérales des gouvernements ou du patronat.

Dans l'espace, une divergence se creuse entre deux groupes de pays. Dans les pays germaniques et nordiques, l'impact de la crise économique a été moins brutal et la nature des rapports entre gouvernements, patronats et syndicats n'a pas été transformée. L'évolution a été bien différente dans le reste de l'Union européenne, en particulier dans tous ceux qui ont été l'objet des interventions de la troïka ou de recommandations quasi impératives des institutions européennes. Les rapports entre acteurs y sont devenus plus ouvertement conflictuels, même si quelques compromis partiels ont pu être trouvés.

Sur la base de ces expériences, il est possible de s'interroger sur les conditions qui doivent être remplies pour qu'il existe une réelle implication des acteurs sociaux dans la définition de solutions économiques et sociales à la crise actuelle. Dans les faits, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si les syndicats sont associés aux processus de prise de décision ou s'ils sont marginalisés. Pour qu'une réponse positive puisse être donnée, notre hypothèse est que trois conditions doivent être remplies. Nous allons tenter d'en préciser le contenu.

Première condition : l'existence d'un minimum de diagnostic partagé (*common understanding*) sur la nature des problèmes et les orientations des solutions

Il n'est évident pas réaliste d'imaginer un consensus entre les différents acteurs sociaux sur l'analyse de la situation et sur le contenu de la stratégie à adopter face à la crise. Le point de départ est la reconnaissance de la divergence de leurs grilles d'interprétation et de leurs intérêts. La question est de savoir s'il est possible de dégager un socle minimum partagé qui permette de définir certains objectifs communs.

Le retour sur la rupture de contexte intervenue entre 2009 et 2010 est particulièrement éclairant. À la fin de 2008, la menace d'effondrement du système financier et, à sa suite, du système productif est évidente pour tous. Il est alors possible de dégager dans l'urgence des priorités partagées entre gouvernements, patronats et syndicats : un programme de sauvetage du système financier et des secteurs sinistrés, puis un programme de relance de l'activité économique, accompagné de mesures de protection sociale en direction des catégories les plus durement touchées par la crise. Certes, il y aura des différences d'appréciation entre les acteurs quant aux pondérations à accorder aux différentes composantes de ces politiques, mais il existe un accord sur la nécessité de leur mise en œuvre rapide et massive.

Avec l'illusion de la reprise et de la sortie de crise en 2010, les bases d'un diagnostic partagé disparaissent. Les gouvernements estiment que la priorité doit être accordée à la réduction des déficits et de l'endettement publics. Les mesures d'économie adoptées sur l'emploi et les salaires du secteur public ainsi que sur les dépenses de protection sociale vont à l'encontre de l'analyse des syndicats sur les sources de la crise. Le patronat, de son côté, privilégie le rétablissement de la rentabilité et de la compétitivité, ce qui passe, en premier lieu, par la réduction du coût salarial et la flexibilisation de la relation d'emploi. Ici encore l'opposition est radicale avec les analyses syndicales.

Nous vivons, depuis quatre ans, une dynamique d'approfondissement de l'antagonisme entre les diagnostics et donc entre les préconisations qui en résultent. Dans ce contexte, le dialogue social est un dialogue de sourds et les syndicats sont écartés de la définition des choix de politique économique et sociale, sauf dans les rares pays comme l'Allemagne où du « grain à moudre » est fourni par une situation économique exceptionnelle (et, par nature, non généralisable aux autres pays).

La question aujourd'hui est celle de l'impact exercé par la menace de déflation qui pèse sur l'UE. Le FMI comme la BCE ont infléchi leurs discours. Les partenaires extérieurs, en particulier les Etats-Unis, pressent l'UE de mener une politique moins restrictive. Peut-on espérer l'émergence d'éléments de diagnostic partagé sur la reconnaissance de la déflation comme principale menace actuelle pour l'UE ? On pourrait y trouver un socle pour la définition de priorités partagées entre les différents acteurs.

Seconde condition : l'intérêt et la volonté des acteurs de construire des compromis

La fluctuation du rapport des forces, en particulier du fait de la conjoncture économique, conduit en permanence les acteurs sociaux à arbitrer entre les stratégies d'affrontement conflictuel et celles de recherche de compromis. Les deux attitudes sont toujours présentes, mais avec des poids relatifs variables. Sous cet aspect, il est instructif de revenir sur l'expérience des Pactes sociaux qui ont été expérimentés par de nombreux pays européens au cours des décennies 1980 et 1990. Ces Pactes sociaux ont eu des ambitions et des durées de vie inégales, mais on y trouve toujours deux composantes.

En premier lieu, ils définissent les termes d'un échange de concessions entre les acteurs. Le plus souvent les syndicats acceptent un engagement de modération salariale et des éléments de flexibilité moyennant diverses contreparties : réduction de la durée du travail, politique d'investissements publics, mesures de politique active de l'emploi, amélioration de certaines prestations sociales...

En second lieu, les Pactes sociaux sont un outil de reconnaissance et de renforcement réciproque de légitimité pour les différents acteurs. Le gouvernement et le patronat jugent important que les syndicats valident les sacrifices qui sont demandés aux salariés. De leur côté, les syndicats qui acceptent la logique des Pactes sociaux y voient l'intérêt, non seulement d'obtenir des contreparties, mais d'être reconnus comme des participants de plein droit aux processus de prise de décision sur les stratégies économiques et sociales. Ils évitent ainsi le risque d'être marginalisés dans une position purement défensive. Sans discuter ici la pertinence et l'efficacité de cette option, il faut souligner qu'elle a été majoritairement adoptée par les syndicats des pays de l'UE.

Depuis 2010, le contexte s'est transformé. Les gouvernements sont principalement soucieux de leur légitimité auprès des organisations internationales et des marchés financiers mondiaux. Pour l'assurer, ils se sont engagés dans des politiques de « réformes structurelles » des marchés du travail inacceptables pour les syndicats. Peut-être même les gouvernements souhaitent-ils renforcer leur crédibilité internationale en démontrant leur capacité d'affronter les syndicats. De son côté le patronat, conscient d'un rapport des forces qui lui est favorable, trouve moins d'intérêt à la recherche de compromis globaux impliquant des engagements réciproques. Dans la grande majorité des cas, il préfère miser sur la décentralisation de la négociation collective qui lui permet d'exploiter pleinement la mise en concurrence des salariés, à l'échelle nationale et internationale, au nom des exigences inépuisables d'amélioration de la compétitivité. Ceci n'exclut pas la signature de textes globaux, dès lors qu'ils ne dépassent pas le registre des déclarations d'intentions.

La question posée est donc de savoir comment les syndicats peuvent à nouveau s'imposer comme des acteurs incontournables dans la détermination des choix de politique économique et sociale.

Troisième condition : la capacité des syndicats de mobiliser sur un projet alternatif crédible.

Les syndicats ont depuis le début de la crise, montré leur capacité de définir des politiques cohérentes de sortie de crise. Ronald Janssen vient de nous présenter les propositions de la CES, notamment son plan d'investissement pour l'Union européenne. Des démarches analogues ont été entreprises par les syndicats des pays membres. Ce n'est pas le lieu, ici, d'entrer dans le détail de ces propositions. Un point essentiel est de sortir du piège de l'opposition caricaturale entre une politique de l'offre, qui serait de droite, et une politique de la demande, qui serait de gauche. Le problème est d'articuler de manière cohérente des politiques ciblées de l'offre et de la demande de manière telle qu'elles assurent les conditions durables d'une sortie de crise. Ceci exige, du côté de l'offre, une politique d'investissements productifs, d'investissements dans les infrastructures, la recherche et l'innovation, la formation initiale et continue... Ceci exige, du côté de la demande, une politique qui privilégie la satisfaction des besoins essentiels de la population, en premier lieu des catégories sociales les plus lourdement victimes de la crise.

La difficulté principale ne réside pas dans la production d'un projet cohérent. L'enjeu central est de rendre ce projet crédible face à la position hégémonique qu'occupent aujourd'hui la doctrine et les forces néo-libérales. La condition pour que l'affrontement des projets ait une traduction concrète dans des compromis bipartites ou tripartites est, à l'évidence, une modification substantielle du rapport des forces. Elle ne s'opèrera que si le mouvement syndical acquiert une capacité de mobilisation qui déborde largement de ses champs actuels d'implantation et d'influence. Il doit pour cela se confronter à deux difficultés.

En premier lieu, une tâche historique des syndicats a toujours été de dépasser la juxtaposition d'intérêts particuliers au sein d'un salariat, qui a toujours été hétérogène, pour dégager un socle d'intérêts communs à partir duquel les solidarités se construisent dans la durée. Dans la période actuelle, la stratégie d'extrême segmentation du salariat, qui traduit les objectifs de flexibilisation du rapport salarial, a créé un contexte où il est bien connu que les syndicats, malgré des efforts répétés, rencontrent de grandes difficultés pour mobiliser au-delà des catégories de

salariés à statut relativement stables qui ont toujours constitué leur base principale. Même dans ces catégories, les politiques patronales de mise en concurrence des sites productifs, d'externalisation et de délocalisation engendrent un chantage à l'emploi qui met en péril la prise de conscience et l'expression des solidarités. Le mouvement syndical ne pourra imposer un débat sur son projet alternatif que s'il est capable de mobiliser sur cette base toutes les catégories de salariés (ainsi que les travailleurs pseudo indépendants).

En second lieu, la dénonciation des effets de la crise a engendré ou réactivé la mobilisation de diverses formes de mouvements sociaux qui se situent en dehors du mouvement syndical et, parfois, en position critique à son égard. L'Espagne en fournit un exemple spécifique avec le mouvement des *indignados*. Dans d'autres pays, des mobilisations fortes, tantôt durables, tantôt éphémères, se sont produites autour de thèmes qui ont en commun la critique du modèle actuel de développement économique et social : défense de l'environnement, promotion de solidarités locales non marchandes, mouvements de chômeurs, de sans-abri, de sans-papiers... Les syndicats ont d'abord été souvent réticents face à des modes d'organisation incertains, instables et parfois ambigus. Ils ont, dans une deuxième étape, exploré les convergences et les alliances possibles. Quels que soient les difficultés et les risques, on imagine mal qu'un projet alternatif qui offrirait à la fois des perspectives de sortie de crise et un nouveau modèle de développement économique et social puisse s'imposer dans le débat politique si les différentes démarches critiques ne parviennent pas à construire des convergences autour d'un tel projet. Si la force et l'expérience historique du syndicalisme doivent lui donner un rôle moteur et fédérateur dans ce processus, il lui appartient de démontrer sa capacité à construire des alliances.

❖ Klaus Mehrens, IG Metall, Allemagne

Les discussions de ce matin ont mis le doigt sur la multitude des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Certains en viennent à évoquer un « âge d'or » des relations du travail et du modèle de l'Etat providence qu'ils situent généralement de la période de l'après-guerre jusqu'au début des années 70 et ils considèrent en même temps que nous sommes sur une pente descendante qui nous mène à la catastrophe. Cette vision de l'histoire ne rend pas l'identification d'actions offensives très aisée. C'est comme si l'on était face à une jungle de problèmes d'une complexité maximale. Par ailleurs, le risque de simplification est réel et j'espère que je n'y céderai pas.

La crise économique comporte une série de caractéristiques diverses. J'en citerai les principales dans ce contexte. La crise qui est en cours a radicalement affecté les industries et les économies européennes. Les taux de chômage ont considérablement augmenté dans pratiquement tous les pays d'Europe. En Allemagne, la précarité et les emplois à bas salaires sont en hausse depuis plus de quinze ans maintenant. A la suite de la politique d'austérité, les disparités entre les pays européens ont augmenté. Le prix à payer pour la politique d'austérité est particulièrement manifeste dans les pays qui sont les principales cibles des programmes de réforme structurelle de la Troïka, comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal mais aussi l'Italie et la France. La vision d'une Europe sociale est en train de disparaître. Elle est remplacée par une politique économique et monétaire à courte vue. Les principes démocratiques ne sont pas le seul problème dans ce contexte. Mais ils constituent l'un des aspects clés dans la recherche de solutions à un grand nombre de nos problèmes.

En Europe, nous observons un déficit démocratique par rapport aux institutions parlementaires et administratives. L'Europe a adopté une approche de la gouvernance économique et monétaire qui donne peu d'importance au progrès social et à la participation démocratique. Cela concerne tout autant ou même plus encore les droits concrets à la participation des travailleurs en Europe. La participation des travailleurs et les autres éléments de la démocratie économique sont des valeurs en soi. En outre, l'expérience allemande avec la codétermination montre que la participation collective des travailleurs est une manière de mieux anticiper et gérer les crises, et qui peut même s'avérer bénéfique pour les entreprises.

Quels sont les éléments spécifiques et que faut-il faire pour les renforcer ?

Le dialogue social est devenu l'une des principales caractéristiques de l'intégration européenne. C'est sans doute un instrument faible en ce qui concerne les résultats concrets. Néanmoins, le dialogue social s'est révélé très important et devrait être renforcé.

Des systèmes de négociation collective contraignante, organisés et autonomes sont l'épine dorsale de la démocratie économique. Leurs règles et réglementations, leur cadre légal doivent être protégés dans tous les pays. Cela veut dire aussi que la puissance des syndicats d'une part des fédérations patronales d'autre part sont des conditions préalables importantes au bon fonctionnement du système.

Il faut développer des points de vue communs et des positions communes concernant la manière de gérer le changement et les restructurations au niveau des entreprises. Les pays européens doivent développer des positions communes sur le refus de voir reculer la négociation collective- un processus anti-naturel et sur le développement à grande échelle de la codétermination. Les travailleurs doivent avoir leur mot à dire et prendre leurs responsabilités dans les questions économiques qui concernent leur entreprise et leur usine.

Les travailleurs et leurs syndicats devraient entamer un dialogue au niveau international sur la mise en place de la codétermination dans les conseils de surveillance ou sur d'autres formes de participation des travailleurs à la vie de l'entreprise.

Les partenaires sociaux peuvent contribuer de manière substantielle à la sortie de la crise. Au plan européen, ils devraient concentrer leur implication dans le champ politique sur l'adoucissement des règles en matière de déficit et renforcer leurs efforts en faveur d'un marché de l'emploi actif et d'une politique d'innovation. Au plan national, les partenaires sociaux devraient oeuvrer pour des programmes d'encouragement de la demande impulsés par l'Etat et pour l'utilisation des marges économiques en faveur d'une politique salariale dynamique.

L'Europe et les partenaires sociaux européens doivent se mettre autour de la table tous ensemble avec la volonté de coopérer sur le lien existant entre la démocratie et les moyens de sortir de la crise économique.

❖ **Dominique Gillier, CESE – CFDT, France**

Dans un précédent séminaire, le patronat portugais a déploré les politiques actuelles qui étouffent complètement l'économie. C'est bien la preuve qu'il y a beaucoup d'idéologies et beaucoup d'aberrations dans ces politiques. Mon organisation partage le constat d'échec de ces politiques d'austérité en Europe et soutient qu'il faut d'urgence une autre politique européenne qui soit favorable à un niveau de croissance indispensable à la création d'emplois et à la capacité des Etats d'agir pour le redressement de leur compétitivité.

C'est le sens des propositions de la CES autour d'un contrat social pour l'Europe en juin 2012 puis d'un programme d'investissement en novembre 2013, réitéré lors du dernier semestre européen, avec l'objectif de vaincre la récession en orientant les excédents européens du commerce extérieur vers l'amélioration et le développement des infrastructures d'avenir dans l'UE. Propositions relayées par certaines fédérations sectorielles européennes, telle Industriall avec son manifeste pour l'industrie pour la mandature européenne 2014/2019. Une politique de relance des activités économiques aurait aussi un effet bénéfique pour les entreprises, dont beaucoup sont exsangues, il faut le dire aussi.

Certains blocages politiques se desserrent en Allemagne depuis le gouvernement de coalition, un sommet européen sur la croissance est programmé, ce sont des signes positifs. Les résultats des élections européennes de cette année et la crise ukrainienne participent aussi d'une prise de conscience des risques politiques et géopolitiques à l'intérieur et dans le proche environnement de l'Europe.

Je voudrais souligner trois caractéristiques de la situation française :

- la moindre intensité de l'austérité, relativement aux pays du sud de l'Europe, limitée par l'action d'amortisseurs sociaux puissants,
 - la forte désindustrialisation, accélérée depuis 2008,
 - la faiblesse du dialogue social, relativement aux pays d'Europe centrale et du nord.
- La France partage avec la plupart des pays européens un contexte d'installation durable d'un faible niveau de croissance (2000/07, 2,1 % ; 2008/13 -0,1 %) et de stagnation, voire baisse, du PIB moyen/tête, une hausse de sa dette publique qui limite les marges d'actions publiques.

Les effets sociaux sont forts, principalement une recrudescence du chômage de masse (2000/07 < 8 %, 2014 10% avec 24 % des jeunes et une durée pour 40 % > 1 an). Une dualité s'installe entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, entre salariés selon la situation économique de leur entreprise ou sa position dans la chaîne de valeur, au sein des territoires et entre territoires. On voit monter le repli national, la xénophobie et des conservatismes s'expriment, parfois massivement comme contre le mariage pour tous. Les français jugent sévèrement les partis politiques. L'extrême droit tire parti de tout ça, dangereusement pour la démocratie.

Les effets sur l'activité économique sont prégnants : nombreuses faillites de PME-TPE, groupes en difficultés accentuées (PSA, Alcatel Lucent...), restructurations plus ou moins lourdes pour préserver profits ou compétitivité.

Jusqu'ici la pression sur les salaires et sur les dispositifs de protection sociale, tout en étant réelle, est moins forte que dans d'autres pays européens, notamment du sud : accroissement de la pauvreté mais moins que la moyenne européenne ; le salaire moyen augmente (2830 €) mais les inégalités se creusent ; il y a toutefois gel ou moindre revalorisation des salaires dans les entreprises selon leur situation économique (négociations d'entreprise), des minima sociaux, des salaires de la fonction publique, des pensions de retraite, des remboursements de frais de santé, etc. Il y a aussi l'impact négatif sur les revenus, du chômage partiel, parfois long.

La pression s'exerce aussi sur les conditions de travail avec leur détérioration, notamment liée à des effectifs moindres qui intensifie le travail, une flexibilité accrue, plus de stress...

Les amortisseurs sociaux ont heureusement fortement atténué les effets de la situation économique : le smic (1430€/m), l'assurance chômage, l'indemnisation du chômage partiel, la création d'emplois aidés...

Bien que trop faible, le dialogue social a permis des accords collectifs importants, nationaux interprofessionnels ou de branche, tels :

- L'accord de la métallurgie de juillet 2009 sur des mesures urgentes pour l'emploi qui précède l'accord national interprofessionnel et les mesures publiques sur l'indemnisation du chômage partiel, les prêts de personnel) : effets insuffisants,
- L'accord national interprofessionnel sur la sécurisation emploi de janvier 2013 (suivi des accords interprofessionnels sur la formation professionnelle continue puis sur la qualité de vie au travail) :
 - anticiper les évolutions et leurs conséquences pour préserver l'emploi (débat stratégie, info-consultation, CE-BDU)
 - sauvegarder l'emploi plutôt que licencier
 - formation (Compte personnel de formation)
 - Conseil orientation professionnelle
 - Période de mobilité (expérimenter un projet pro)
 - administrateurs salariés
 - couverture santé (mobilité)
 - indemnisation des chômeurs)
 - lutte contre CDD court améliorée (droits rechargeables)
 - encadrement de la mobilité externe par accord d'entreprise
 - encadrement des accords de maintien dans l'emploi (compétitivité)
 - emploi des jeunes

➤ La désindustrialisation de la France commence avant la crise de 2007, qui va cependant l'accélérer :

- moins 14 % d'emplois industriels/ 2007
- part Industrie dans PIB = 10 %
- moins 16 % activité industrielle (- 23% dans la métallurgie)
- solde commercial excédentaire on passe en dessous de 0 (-0,5%)
- mais soutien sectoriel : automobile
- retour politique industrielle

Nous avons identifié, y compris paritairement (délibération sociale avec le MEDEF sur la compétitivité) un problème de perte de compétitivité, coût et plus encore hors coût du travail (mauvais positionnement de gamme, faiblesse dialogue social).

On ne peut nier un positionnement de la France en Europe parmi les pays dont le coût du travail est le plus élevé. Le coût horaire du travail dans l'industrie en France est passé de 24 € en 2000 à 37,4 € en 2013 soit + 13,4€ (contre + 9€ en Allemagne).

Il est également démontré un problème de recul et stagnation des investissements et d'une moindre attractivité du territoire France pour les investisseurs.

Parallèlement, il y a maintien des dividendes distribués.

En 2012, le rapport Gallois propose une orientation vers une politique de l'offre que suivra partiellement et imparfaitement le gouvernement avec le CICE puis le pacte de responsabilité en 2014 (près de 50 M€ en faveur de la fiscalité et des charges sociales des entreprises).

L'objectif étant un choc de compétitivité, pour l'amplifier on aurait pu mieux cibler les bénéficiaires (entreprises exportatrices et soumises à la concurrence internationale), en faveur de l'investissement et de la montée en gamme, au lieu de prendre des mesures générales qui font que certains secteurs protégés en sont fortement bénéficiaires (grande distribution, restauration-hôtellerie, La Poste...). En outre les syndicats n'ont pas été impliqués en amont à la préparation des décisions gouvernementales. C'est à posteriori qu'on doit demander des engagements aux entreprises sur l'affectation des marges dégagées, sans grand rapport de force. Alors qu'il aurait été souhaitable de convenir d'engagement avant, voire de conditionner le bénéfice des mesures à des accords collectifs négociés avec les syndicats dans les branches et les entreprises. C'est donc maintenant sur l'évaluation des résultats qu'il faudra conditionner la poursuite des mesures.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, constatant le problème de compétitivité de l'industrie au sens large, une politique industrielle reprend corps :

- mise en place de CSF et du CNI après les états généraux de l'industrie,
- 34 plans industriels de filière,
- investissements d'avenir,
- dialogue économique permanents de branche avec le pacte de responsabilité,
- BPI,
- Etc.

Contrairement aux constats d'affaiblissement du dialogue social dans d'autres pays européens, en France la crise coïncide avec la mise en application ou le renforcement de nouvelles dispositions favorables à la négociation. Elles sont issues d'abord du constat de la faiblesse du dialogue social en France, où notamment la loi prime largement sur le contrat collectif négocié. Plusieurs réformes, sous des gouvernements différents, prévoient que la négociation précède la loi sur les sujets sociaux, à l'instar du système européen, et en 2008 est instaurée une mesure de la représentativité syndicale sur la base électorale, pour renforcer la légitimité et la validité des accords, ainsi que les majorités syndicales de signataires.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 2012, une méthode de conférences sociales annuelles s'installe trois années de suites avec des résultats importants les deux premières années : accord sur l'emploi puis sur la formation professionnelle. La troisième, en 2014, est plus tendue, avec des refus d'y participer en partie, de deux des cinq confédérations. Néanmoins, il en résulte une négociation sur le dialogue social qui va s'ouvrir.

Une difficulté se fait jour dans les positionnements des organisations patronales dont la base des PME-TPE est de plus en plus crispée avec la crise, tandis que les grandes entreprises se désintéressent trop de la situation nationale. Le MEDEF fait de la surenchère sur ces propres exigences et de ce fait compromet le dialogue social. De ce point de vue aussi, retrouver un peu de croissance donnerait des marges au dialogue.

La question du niveau des négociations se pose. Il faut développer de nouveau lieu de régulation et de mobilisation. La filière peut-être un bon niveau pour prendre en compte les spécificités sectorielles, y compris pour une durée limitée, croisée avec les capacités des territoires à fédérer localement les collectivités publiques, les entreprises et les acteurs sociaux. Mais les conventions collectives de branche doivent rester le cadre normatif inter entreprise, avec une réduction du nombre de branche qui garantisse l'effectivité de leurs missions.

DEBAT

❖ **Nadia Salhi**, Membre de la Commission exécutive confédérale de la CGT, France

L'Europe vit une crise économique, sociale, et politique et la France n'y échappe pas.

Depuis la crise financière de 2008, la dette des Etats sert de prétexte pour détricoter les acquis sociaux des travailleurs via les politiques organisées d'austérité. Ce détricotage, en France, provoque la stagnation voire la diminution des salaires, la suppression d'emplois, l'augmentation du temps de travail, la dégradation des conditions de travail et enfin l'attaque contre notre système de protection sociale.

Les Gouvernements, de droite comme de gauche, mènent la même politique libérale, générant une défiance vis-à-vis de la politique, une désillusion, une incompréhension et finalement une certaine résignation.

Dans ce contexte, le syndicalisme a une grande responsabilité. Il doit être capable de défendre les droits des travailleurs, car c'est l'essence même du syndicalisme. Et, il doit aussi être capable de donner des perspectives autres que les politiques d'austérité, autres que la pensée unique libérale dont la seule finalité serait l'augmentation des marges, sans même tenir compte ni des conditions sociales des travailleurs ou ni de l'environnement en France, en Europe ou dans le monde.

Les travailleurs doivent pouvoir choisir la société dans laquelle ils vivent, choisir ce qu'ils veulent produire et comment ils veulent produire.

Malheureusement, l'un des points faibles du syndicalisme actuellement en France, c'est de ne pas avoir d'unité syndicale face aux politiques d'austérité. Le patronat, comme le gouvernement se servent de cette division syndicale pour promouvoir un syndicalisme institutionnel accompagnant leurs choix unilatéraux. La négociation collective, dans les négociations centralisées ou dans les entreprises, est vidée de son sens démocratique lorsque les propositions alternatives faites par la première organisation syndicale française, sont totalement ignorées. Cela indique que disposer de lieux de démocratie sociale n'assure pas d'un dialogue social démocratique et loyal.

D'autre part, en France également, les militants syndicaux qui n'accompagnent pas les choix unilatéraux du patronat et du gouvernement font l'objet de répression syndicale.

Afin d'éviter tout obstacle, le patronat conscient de la capacité du syndicalisme à organiser un contre-pouvoir, voudrait empêcher la création d'instances représentatives du personnel lors d'une prochaine mascarade de négociation nationale sur le dialogue social. Le patronat nous appelle « partenaires sociaux », mais en même temps il est à la manœuvre pour nous faire disparaître.

Pour que le syndicalisme puisse agir, il faut d'abord se battre dans nos pays et au niveau européen, pour la liberté syndicale, le droit de grève, le droit d'expression contradictoire.

Parallèlement, pour l'avenir industriel européen et pour les droits de toutes et tous, il nous faut réfléchir ensemble et plus largement, il nous faut proposer des projets industriels, des projets de société.

En France, la CGT réussit à porter des projets industriels alternatifs aux restructurations ou fermetures d'usines, mais aussi des projets industriels nouveaux, sources de créations d'emplois. Evidemment, cette réussite passe par la mobilisation des travailleurs, la prise de conscience de leur pouvoir d'agir et leur capacité à intervenir dans les choix de développement.

La CGT, tout en n'ignorant pas les effets de la mondialisation ni les effets des technologies d'information et de communication, propose une reconquête de l'industrie qui ne soit pas basée sur une compétition entre les peuples mais sur une coopération pour un développement territorialement équilibré, qui réponde aux besoins, à l'intérêt général et à la nécessaire transition écologique.

❖ **Joël Maurice**, Economiste à Lasaire, France

Je voudrais d'abord revenir sur l'étrange cécité concernant la viabilité de la zone euro, qui dans le Traité de Maastricht a fait concentrer l'attention sur les critères de déficit public et de dette publique, pour découvrir très tardivement, bien après l'éclatement en 2008 de la crise financière mondiale et en 2010 de la crise des dettes souveraines au sein de la zone euro, que le problème fondamental est celui des déséquilibres des balances commerciales, des balances des paiements et des facteurs monétaires et non monétaire de la compétitivité, problèmes qui ne peuvent plus être résolus par des alignements monétaires, entre pays ayant désormais une monnaie unique.

La zone euro essaie aujourd'hui de rétablir l'équilibre des échanges en faisant porter l'essentiel de l'effort sur les Etats membres dont la balance commerciale est déficitaire, par deux canaux : la compression de la demande intérieure, et des « dévaluations internes », en fait essentiellement des baisses de salaire réel et même nominal (chose qui passait jusqu'ici pour pratiquement impossible). Le plus étonnant est que l'on découvre avec stupéfaction que la zone euro est menacée de déflation, c'est-à-dire d'une baisse des prix, alors que c'est le but même poursuivi pour rétablir la compétitivité-prix, et que c'est évidemment la conséquence directe de la « déflation salariale » qui a été organisée !

Or tout cela, loin d'être imprévisible, était parfaitement analysé dès 1961 par Robert Mundell, qui, dans son article fondateur « Théorie des zones monétaires optimales ² », écrit : « Pour faire face aux besoins de stabilisation

² Robert A. Mundell (1961) « *A Theory of Optimal Currency Areas* », *The American Economic Review*, Vol 51, N°4, pp 657 -665.

(consistant à éviter simultanément chômage et inflation), un ingrédient essentiel d'une zone possédant une monnaie unique est un haut degré de mobilité interne des facteurs.... A défaut, seule une augmentation des prix dans les pays de la zone en excédent commercial permettrait d'éliminer le chômage dans les pays en déficit commercial ». Mais on fait tout le contraire...

La situation de la zone euro et les politiques actuelles tournent le dos aux objectifs affirmés par les traités et notamment à l'article 3 du traité sur l'Union européenne : « 3.1. L'Union a pour but de promouvoir... le bien-être des peuples ». « 3.3. L'Union établit un marché intérieur. Elle œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement...Elle combat l'exclusion sociale et les discriminations, promeut la justice et la protection sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, la solidarité entre les Etats membres...». Il y aurait certainement de quoi assigner les gouvernements devant la Cour de Justice de l'Union européenne pour manquement grave à ces clauses du traité !

Car loin de converger, les économies divergent, la polarisation géographique (annoncée elle aussi par Robert Mundell et Paul Krugman) ne s'accompagne d'aucun mécanisme de redistribution des gains tirés des effets d'échelle et d'agglomération.

La zone euro en l'état actuel est le théâtre de jeux non-coopératifs, dont on sait aussi qu'ils conduisent à des équilibres très inférieurs à ce que permettraient d'atteindre la recherche coopérative d'un bien-être partagé.

❖ **Mariano Fandos**, Secrétaire confédéral de la CFDT, France

Il importe ici d'avancer des propositions et des objectifs qui soient atteignables et permettent d'avancer. Quelques-unes ont déjà été mises sur la table par la CES notamment sur le contrat social, sur le plan d'investissement. Ces propositions ont contribué à infléchir le discours des institutions européennes, notamment avec Junkheer qui reprend le projet de plan d'investissement de la CES et la BCE qui s'élève contre la déflation. Il est à cet égard important de rappeler que l'idée de plan d'investissement reprise par Junkheer est d'origine syndicale. Certes, tout cela est loin d'être suffisant et il y a encore du chemin à parcourir mais c'est un premier pas.

Il reste encore beaucoup à faire pour lutter contre le dumping social. Cette question a été assez largement évoquée aujourd'hui. En revanche, il faut aussi lutter contre le dumping fiscal, une question dont on parle beaucoup moins. Sur ce plan aussi la CES a fait des propositions concrètes en avançant l'idée d'une assiette commune de l'imposition des entreprises avec un taux minimum à 25%. Concernant les déficits publics au niveau national, la CES propose d'exclure du calcul les dépenses liées aux projets d'avenir et à l'investissement. Enfin, un dernier point (qui est encore en débat au sein de la CES), il faudrait envisager, dans un premier temps au niveau de la zone euro, la mutualisation de la dette des pays à 60% du PIB.

Voilà quelques mesures connues de tous qui pourraient apporter un remède à la crise.

CONCLUSIONS

❖ **Jean-Cyril Spinetta**, Président de Lasaire, France

Avant de dégager quelques réflexions de ces débats il tient une fois encore à remercier les partenaires du Comité économique et social espagnol, et des différentes organisations associées à ce séminaire.

Trois points d'accord peuvent se dégager de cette journée, deux plutôt positifs et un plutôt négatif.

Dans le positif, il ressort de ces débats : d'une part, que l'avenir se situe bien dans un cadre européen, ce qui fait échos aux perspectives tracées par Lasaire depuis la création de ses biennales européennes ; d'autre part, comme l'a indiqué Jacques Freyssinet et d'autres intervenants, un point de convergence se dégage sur le caractère absurde de l'opposition entre offre et demande. Sur les politiques de l'offre, la doctrine européenne est défavorable à tout ce qui pourrait être ciblé sur des aspects particuliers. Ce devrait être là un sujet de réflexion pour les organisations syndicales de tenter d'inverser cette doctrine européenne qui n'accepte que les politiques d'offre uniformes. Il y a donc clairement un effort à faire pour inverser la politique européenne.

Dans le négatif, il voit la convergence des constats faits concernant l'effet désastreux des politiques économiques mises en œuvre dans les pays depuis 2010 et leurs conséquences sociales souligné par beaucoup. Le constat fait aujourd'hui en Espagne est comparable à celui fait en Grèce- certes le plus rude et le plus dramatique- et le constat fait en Italie.

Comme l'ont souligné Jacques Freyssinet et Klaus Mehrens, les situations en Europe sont différenciées. L'Europe du Nord conserve mieux son système de négociation collective que les pays de l'Europe du Sud. Les systèmes nationaux réagissent de manière différente mais globalement il y a bien une demande des responsables politiques qui relaient la demande des marchés laquelle consiste, pour aligner les conditions de travail, à procéder à des dévaluations internes par les salaires qui, au final, aboutissent à cette situation proche de la déflation évoquée par Jacques Freyssinet et Ronald Janssen.

Autrefois l'Europe affichait des politiques coordonnées et coopératives qu'elle considérait comme une priorité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Elles ont été abandonnées sans doute sous la pression des marchés financiers et sur l'obligation par les responsables politiques de s'y soumettre. Dans certains pays, des acteurs sociaux notamment la partie patronale, y ont trouvé l'occasion de mettre un terme à la construction d'un système de relations du travail qui avait permis dans la plupart des pays européens d'avoir des négociations au niveau de la branche, et de pratiquer une forme de mutualisation. Il s'agit, aujourd'hui pour eux, d'essayer de limiter les négociations au niveau de l'entreprise. C'est l'ambition de beaucoup de responsables patronaux.

Certes, les négociations d'entreprise ont toujours existé mais auparavant elles ajoutaient des plus aux minima de la loi ou de la convention collective de branche. Aujourd'hui elles sont là pour déroger à la loi ou aux négociations de branches. Ceci dans le but de s'adapter aux conditions particulières de l'entreprise. On voit bien les dégâts considérables que cela produit, par exemple la segmentation des marchés du travail et le développement de ces statuts de travail précaires.

Alors quelles propositions, quelles solutions avancer en réaction à cette situation par les acteurs sociaux ? La thématique développée par Jacques Freyssinet a ouvert des pistes.

1^{er} sujet : le niveau de déflation atteint pourrait-il finir par infléchir la situation ? La déflation est aujourd'hui une réalité que personne ne songe plus à contester. Les banquiers centraux se sont réunis pour examiner ce problème et le président de la BCE a envisagé de commencer à réfléchir à des assouplissements budgétaires. Mais, a-t-il tout de suite ajouté, à la condition qu'il y ait une accélération des réformes structurelles. Dans la bouche d'un banquier central, le terme de réforme structurelle se traduit par réforme du marché du travail. C'est à dire, réforme des négociations collectives, des minimas sociaux, et développement des accords dérogatoires, comme on l'a vu dans des pays comme la Grèce. Les grandes institutions internationales sont certes conscientes du risque de déflation mais leurs exigences en matière de réforme du marché du travail n'ont pas pour autant diminué. Il y a là un risque important sur lequel les acteurs sociaux doivent rester vigilants.

2^e sujet : Nous avons une exigence, celle de réclamer des politiques économiques coordonnées entre les pays, de développer des coopérations. Cela doit être répété en permanence : l'Europe économique et monétaire ne peut pas fonctionner si cette exigence de jeux coopératifs entre Etats n'est pas réaffirmée comme une exigence fondamentale absolue. Alors, bien sûr, il faut trouver des instances, des lieux où ces jeux coopératifs puissent prévaloir. Mais si ces lieux ne sont pas définis, ni les systèmes pour les mettre en œuvre, alors le risque déflationniste se trouvera encore accentué. En effet, quel peut être l'effet positif pour l'économie européenne d'Etats qui sont liés par une monnaie unique tout en étant pris dans des jeux concurrentiels alors qu'ils ont des échanges commerciaux ? Il faut réinstaurer des jeux coopératifs tels qu'ils ont existé au temps de Jacques Delors : organiser des réunions informelles sur les politiques salariales dans chaque pays.

Il faut également mettre en avant la piste de la proposition mise sur la table par la CES et insister sur le fait que c'est une piste ouverte par les organisations syndicales. L'investissement européen doit être développé. Les projets de Junkheer, certes plus modestes vont dans cette voie. La direction est donnée. Mais là aussi il faudra bien fixer des priorités, réfléchir aux jeux coopératifs pour le mettre en œuvre et trouver le lieu pour réunir autour de la table les gouvernements mais aussi les acteurs sociaux.

Autre piste : L'Allemagne a des excédents commerciaux très importants, ce qui veut dire une épargne importante. Qu'en fait-elle ? Où est-elle investie ? Cette épargne pourrait être investie en Allemagne pour développer des infrastructures. Cela rendrait service aux économies voisines.

Une question évoquée surtout à Rome : la présence des représentants des salariés dans les instances de décision des entreprises (conseil d'administration ou conseil de surveillance). Cela peut être une réponse aux stratégies des grandes entreprises pour peser sur les choix stratégiques, donner des garanties aux salariés concernés par les restructurations.

Enfin, un thème évoqué par Joël Decaillon, la nécessité pour les partenaires sociaux de rechercher une nouvelle forme d'organisation socio productive pour s'adapter à la configuration changeante des entreprises et de leurs sous-traitants.

Pour terminer, il salue le travail de clarification produit par Jacques Freyssinet et invite les participants à se saisir de la richesse de tous ces débats et des pistes avancées pour préparer des éléments de conclusion à débattre dans la rencontre finale de Paris. Ces éléments de conclusion pourront déboucher sur un texte de propositions rassemblant la richesse de tous les échanges.

❖ **Montserrat Mir**, Secrétaire internationale des CCOO (Espagne) apprécie le travail de cette journée qui a apporté de nombreux éléments d'appréciation de la situation de crise à un moment où les syndicats ont peu de temps à consacrer à la réflexion pourtant indispensable.

On l'a vu, le mouvement syndical européen subi des attaques très dures. Alors qu'on espérait exporter notre modèle social hors d'Europe, on se retrouve dans la situation de se le voir dérobé. Le changement est idéologique. Nous avons le sentiment d'être des cobayes, de vivre une situation de survie. On tue le malade. Le patronat n'a pas à se plaindre : le FMI se charge du travail à sa place.

Les syndicats doivent revendiquer leur droit à l'existence. Il faut rétablir la démocratie dans la prise de décision en Europe en utilisant, certes, la voie des propositions mais aussi la voie des mobilisations.

Junkheer a repris le plan des syndicats dans son programme. C'est un progrès.

❖ **Manuel Bonmati**, Adjoint au Secrétaire général - Politique internationale - de l'UGT (Espagne) tient à féliciter Lasaire pour avoir développé ce cycle de réflexion très approfondi sur la crise et le rôle des acteurs sociaux. La CES a arrêté une position claire et c'est déjà une avancée.